



Ville de Niort
CS 58755
79027 NIORT CEDEX
Direction des Ressources Humaines

PLOMBIER (H/F)

Référence : 23E/C25

**Direction du Patrimoine et des Moyens Régie des
Bâtiments et des Moyens - Équipe gestion technique du
bâtiment**

Presentation :

La Direction du Patrimoine et des Moyens assure, dans un objectif de développement durable, la construction de nouveaux équipements, la rénovation et l'entretien du patrimoine bâti existant. Elle gère également le parc de véhicules, matériels et engins.

Sur la base d'un Schéma Directeur Immobilier, elle a en charge la gestion de l'ensemble du patrimoine bâti, ainsi que les immeubles et locaux mis à disposition de tiers au travers de conventions.

La Direction Patrimoine et Moyens tient un rôle de prestataire pour les autres directions et instruit la faisabilité de projets immobiliers dans leurs dimensions techniques, juridiques et administratives.

Elle conduit des projets stratégiques en matière de rénovation urbaine dans le cadre de la politique de la Ville et du dispositif « Coeur de Ville ».

Le Centre Technique Municipal (CTM) Bâtiments gère l'ensemble des interventions en régie pour l'entretien et la maintenance des bâtiments et des équipements techniques (CVC, électroménager...).

Les équipes techniques interviennent sur chaque corps de métier en prenant en compte à la fois les sollicitations des utilisateurs, via l'outil E-ATAL, mais également la programmation des chantiers d'entretien annuel, complémentirement aux travaux confiés aux entreprises.

Le CTM a également en charge la gestion du magasin pour les fournitures du bâtiment et les EPI de la collectivité.

Le CTM a également la gestion du parc auto et matériel roulant ou non de la collectivité, ainsi que le suivi de l'entretien du parc en lien avec le garage communautaire.

Missions :

Au sein de la régie bâtiments et du parc de matériel et sous l'autorité du chef d'équipe "thermique aéraulique plomberie", vous assurerez les missions suivantes :

MISSIONS PRINCIPALES :

a. D'intervenir avec polyvalence sur l'ensemble des activités liées à l'équipe sur :

- L'entretien des installations en plomberie :

Comprendre les plans, les schémas et notices techniques.

Effectuer des soudures, des travaux de raccord, des évacuations des EU et EV et assurer l'étanchéité des canalisations tous matériaux et des organes accessoires.

- La création de nouvelles installations :

Tracer les emplacements des appareils et cheminements des tuyauteries.

Procéder à l'équipement, à la pose des appareils et des raccords à l'aide de tuyauteries.

Assurer la mise en service de l'équipement.

- Le dépannage et la réparation

b. De prévenir les risques et la sécurité des biens, des agents et des usagers :

- Appliquer rigoureusement les normes d'installations et les règles de sécurité.

c. De participer à l'effort de développement durable sur la collectivité :

- Accessibilité des équipements, sécurité, économies d'énergies, matériaux durables,...

MISSIONS SECONDAIRES

- Participe aux opérations nécessitées par les événements exceptionnels et/ou récurrents (Élections, pavoisements, intempéries, etc.) ;

- Intervenir avec polyvalence sur toutes les activités du CTM (utilisation nacelle, mise ne sécurité...);

- Port des EPI obligatoire en état correct.

Profil :

- Diplôme requis : CAP/BEP de plombier/chauffagiste ou diplôme de niveau équivalent.
- Expérience sur un poste similaire, notamment en plomberie/sanitaire (3 ans minimum)
- Permis B exigé et EB
- Travail sur réseau électrique : Habilitations électriques souhaitées type : BO/HO – HO/HTA
- Autres habilitations : Utilisation des Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP) (nacelle) - Travail en hauteur - Signalisations routières
- Horaires fixes : 8h00-12h00 / 13h22-17h00
- Autres horaires particuliers : Contraintes horaires en fonction des mobilisations le week-end notamment pour les élections, les fêtes et manifestations et les intempéries.
- Connaissances des règles et des consignes de sécurité du travail.
- Aptitude au travail en équipe.
- Autonomie dans l'organisation du travail.
- Prise d'initiative en cas d'intervention urgente.
- Qualités relationnelles.

Conditions statutaires :

Poste ouvert au cadre d'emploi des adjoint techniques territoriaux

Remuneration :

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

1- Recrutement par voie de mutation, détachement ou intégration directe :

Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et du régime indemnitaire applicable à la ville de Niort

OU

2- Recrutement par voie de stagiairisation, en vue d'une titularisation dans la fonction publique :

- Conditions statutaires sur la base des grilles du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux - Grade Adjoint Technique - Échelon 1 (1 777.12€ Brut - valeur actuelle)

+ Régime Indemnitaire (275€ Brut/mois)

- Possibilité de reprise partielle d'ancienneté - Étude réalisée dans l'année qui suit la prise de poste.

- Possibilité d'avancements via examens professionnels, concours et ancienneté

Pour tout recrutement :

- Accès aux services du Comité des Activités Sociales et Culturelles de Niort et son territoire (équivalent comité d'entreprise)

- Accès mesures sociales employeur

- Prime vacances : 788.08 € brut versés 1 fois dans l'année, en juin ou en décembre, au prorata du temps de présence (en fonction de la date de prise de poste)

- Participation employeur à des contrats-groupes de complémentaire santé et prévoyance (maintien de salaire labellisé)

- Base de travail 38h/semaine - Horaires fixes : 8h00/12h00 - 13h24/17h00 - 25 jours de congés + 18 jours RTT/an + 2 jours potentiels dits "hors période"

Renseignements :

Auprès de M. Stéphane HIVERT, responsable de la Régie Patrimoine et Moyens, au 0549787229 ou Frédéric POIRAUDEAU, responsable de la gestion technique du bâtiment, au 0549787228 ou M. Dominique AUTET, chef d'équipe thermique aéraulique plomberie, au 0549787235.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation, 2 dernières évaluations professionnelles et copie du

diplôme et/ou attestation de réussite au concours et/ou arrêté de la dernière situation administrative, les 2 ou 3 derniers bulletins de salaire) avant le **06/10/2023** sous la référence : **23E/C25** à l'attention de M. Le Maire - Direction des Ressources Humaines

Pour les candidats reconnus comme travailleurs en situation de handicap, une copie de l'attestation RQTH.

Par mail : drh-recrutement@mairie-niort.fr

Par voie postale : M. Le Maire

Direction des Ressources Humaines

Place Martin Bastard

CS 58755

79027 Niort Cedex